



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 avril 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme** concernant **les bénéfices du groupe Encevo pour l'année 2025**.

L'entreprise Encevo S.A. est un acteur primordial du secteur énergétique au Luxembourg, détenant notamment des participations à 100% du fournisseur d'énergie Enovos Luxembourg S.A. et à 75,43% du gestionnaire de réseau Creos Luxembourg S.A.

Notons que la main publique a au total une participation de 75,08% dans le groupe Encevo (État : 28% ; Ville de Luxembourg : 15,61% ; SNCI : 14,2% ; BCEE : 12% ; Post Luxembourg : 5,27%). L'État luxembourgeois compte quatre représentant.e.s sur seize dans le conseil d'administration du groupe Encevo S.A., dont le président. La main publique au total en compte dix. Les 24,92% restants sont détenus par l'entreprise China Southern Power Grid International, détenue par l'État chinois.

Selon mes informations, la prochaine assemblée générale annuelle du groupe Encevo S.A. aura lieu en mai. A ce moment, le montant des dividendes sera communiqué aux actionnaires. Lors de la crise énergétique déclenchée par la guerre en Ukraine, suite à l'intervention de la part de l'État, les bénéfices du groupe avaient été réinvestis dans les filiales respectives en faveur de l'accélération de la transition énergétique.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Quel est le bénéfice du groupe Encevo S.A. pour l'année 2025 ?**
- 2. Sachant que nous nous trouvons à nouveau dans une situation de hausse des prix d'énergie fossile affectant les ménages et les entreprises et nous démontrant l'importance de la transition énergétique, quelle est la position du Gouvernement concernant le versement de dividendes du groupe Encevo S.A. à ses actionnaires en relation avec les bénéfices de 2025 ?**
- 3. Le Gouvernement s'engagera-t-il par ses représentant.e.s au sein du conseil d'administration du groupe en faveur d'un réinvestissement des bénéfices de l'année 2025 au lieu d'un versement des dividendes afin d'accélérer l'électrification durable des systèmes de chauffage, du transport et des processus industriels pour ainsi rendre indépendants les ménages et les entreprises des prix volatils des énergies fossiles ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Joëlle Welfring
Députée